



Dans le cadre du fonctionnement estival du Point Information Tourisme et de la Buvette municipale, la Métropole NCA et la commune recrutent des saisonniers pour la période :

du 1^{er} Juillet au 31 Août 2022

Les personnes intéressées doivent déposer leur CV et leur lettre de motivation en mairie

(mairie.roure@wanadoo.fr)

AVANT LE MERCREDI 1^{er} JUIN 2022

Buvette : 1 CDD 35h juillet

1 CDD 35h août

Point info : 1 CDD 35h + 1 CDD 14h juillet

1 CDD 35h + 1 CDD 14h août